

**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES  
SITES ET VALLEES DU NAMUROIS  
(ADSVN) asbl**  
(C/o Inter-Environnement Wallonie – Mundo)  
Rue Nanon, 98  
5000 Namur  
[ADSVN@Skynet.be](mailto:ADSVN@Skynet.be)

A l'attention du collège  
Des Bourgmestres et Echevins  
De la Commune de ASSESSE  
5330 ASSESSE

Namur, le 20 octobre 2016

Concerne : Enquête publique actuellement ouverte auprès de votre administration / Domaine du Château de Ronchinne. Demande de permis d'urbanisme.

Monsieur le bourgmestre, Messieurs les échevins,

L'Association de Défense des Sites et Vallées du Namurois (ADSVN) est une Association sans But Lucratif fondée il y a plus d'un siècle en vue de défendre les paysages et sites de la région de Namur. A ce titre, notre association est particulièrement attentive à tous les projets qui touchent à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la protection des sites classés ou remarquables de notre province.

Notre association a été informée de l'ouverture d'une enquête publique (clôturée le 24 octobre 2016) concernant une demande de permis d'urbanisme relative à la transformation d'une annexe du Château de Ronchinne et à l'extension de l'hôtel « Château de la Poste » dans cette même annexe.

Notre association était intervenue dans le cadre d'une précédente enquête publique (en août 2015) relative au projet d'extension de l'hôtel en question par déconstruction de l'annexe souvent appelée « Manoir » et sa reconstruction intégrale. Nous nous étions alors fermement opposés à ce projet pour divers motifs plus largement exposés dans notre courrier du 27 août 2015.

Nous avons été heureux d'apprendre que ce projet avait fait l'objet d'un refus très ferme au niveau de la Commune d'Assesse.

Nous avons pris connaissance avec intérêt du projet alternatif déposé cette année par les exploitants du Château de la Poste. Nous avons constaté avec plaisir que la plupart des objections que nous avons soulevées dans notre courrier de 2015 étaient maintenant rencontrées. En particulier, nous saluons le parti-pris de conserver largement le bâtiment existant du « Manoir ». Nous saluons aussi la qualité de l'intégration de quelques éléments d'architecture contemporaine dans ce bâtiment historique.

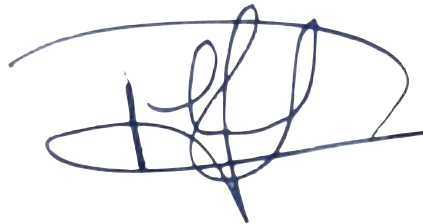
Nous nous permettons simplement de rappeler l'un des éléments que nous avons évoqués également en 2015: la question relative à la mobilité et à la gestion des parcs de station-

nement aux alentours du Château de la Poste. Une attention spéciale devrait être apportée à cette question, dans la mesure tout particulièrement où les parkings actuels sont déjà souvent saturés et, de plus, situés, de manière esthétiquement peu heureuse face au bâtiment classé du Château-Ferme de Ronchinne.

Nous ne doutons pas que les exploitants auront à coeur de trouver à cette problématique une solution respectueuse du cadre historique et classé de Ronchinne.

Nous vous prions, d'agr er, Monsieur le bourgmestre, Mesdames, Messieurs les  chevins, l'expression de nos sentiments distingu s.

Pour ADSVN ASBL

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Patrick Evrard  
Administrateur